

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 11 (1923)
Heft: 2

Artikel: Histoire de Pauvre Jacques deux manuscrits inédits
Autor: Castella, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HISTOIRE DE PAUVRE JACQUES

DEUX MANUSCRITS INÉDITS

par ERNEST CASTELLA.

Les lecteurs des *Annales fribourgeoises* qui ont bien voulu prêter quelque attention à « La Simple histoire de Pauvre Jacques de Madame Elisabeth de France » que nous avons, ici même, publiée récemment, seront peut-être curieux de connaître deux écrits qui se rapportent au sympathique Jacques Bosson. Un de ses descendants les a aimablement confiés à la Rédaction des *Annales* qui, à son tour, nous charge de les présenter aux lecteurs.

La lettre qu'on va lire fut adressée à Jacques le 11 avril 1814 par M. Charles Von der Weid de la famille Von der Weid, propriétaire de la Buchille.

Elle n'ajoute presque rien à ce que nous savons déjà de la vie de l'ancien « Régisseur de Montreuil ». Son adresse qui porte les seuls mots « A Monsieur Jacques Bosson, près de Bulle » ne nous dit pas même si Jacques était, à ce moment là, encore à la Buchille ou déjà à la Léchère.

Le fait que ces lignes sont écrites par un Von der Weid « de la Buchille » ne permet pas d'élucider ce point, car Charles Von der Weid était un ami de Jacques ; le tour familier de la lettre le révèle. Toutefois, le post-scriptum ayant trait aux montagnes laisse-t-il peut-être supposer que Jacques vivait encore à la Buchille, c'est-à-dire dans la compagnie des Magnin, fermiers de la Buchille qui, l'été, « tenaient » les montagnes de leurs maîtres? Les

descendants actuels de cette famille Von der Weid pourraient sans doute, apporter sur ce point-là, d'utiles renseignements que nous serions heureux de posséder.

Cette lettre donne, par contre, de curieux détails sur l'entrée des Alliés à Paris, le 31 mars 1814. Elle fut envoyée onze jours après l'événement. On comparera les renseignements qu'elle fournit à ceux que l'histoire, écrite dans le courant du XIX^{me} siècle a, semble-t-il, définitivement mis au point. En consultant *l'Époque contemporaine* d'A. Malet que nous avons, à cet instant, sous les yeux, nous remarquons par exemple, que son auteur ne parle que de 5 à 600 manifestants criant « Vivent les Bourbons, à bas le Tyran ». Monsieur Charles Von der Weid parle, au contraire « d'une foule de populace » et, plus loin, (répétition qui souligne son enthousiasme légitime parce que légitimiste) « à Paris on entend que « Vivent nos libérateurs, vive Alexandre » Où est la vérité? Entre deux peut-être.

Cette lettre fait d'ailleurs songer à certains commentaires d'événements de la Grande guerre, écrits sous l'impression du moment, à l'heure où leurs auteurs en recevaient les « communiqués » plus ou moins tendancieux ou exagérés et qui, relus à l'heure présente, font sourire.

Elle constitue néanmoins un document qu'il ne fallait point laisser inaperçu.

« Fribourg, le 11 Avril 1814.

« Les nouvelles sont si bonnes et surtout si favorables à la famille des Bourbon, que je me fais une véritable fête de vous les apprendre. Au moins, mon cher Bosson, si je ne suis pas le premier qui ait l'avantage de vous faire connaître les heureux succès de cette guerre, j'espère, cependant vous donner bien des détails sur la situation de la France, que sûrement vous n'apprendrez pas de sitôt à Bulle, où vous n'avez que les gazettes de Lausanne. Après une bataille qui dura près de trois jours aux environs de Paris, les Alliés sommèrent la Capitale de se rendre ; elle capitula, et l'Empereur de Russie ainsi que le Roi de Prusse y firent

leur entrée triomphale, le 31 Mars par les *Champs élisés*, au milieu d'une foule de populace, qui criait, vivent les Alliés ; vivent les Bourbon, vive Louis XVIII &cc : le Sénat aussi-tôt se rassembla, proclama Louis XVIII, en décretant Bonaparte traître à la patrie et défendant à tous Français d'obéir à ce tyran. Le peuple montra le plus grand enthousiasme pour son nouveau Roi, arbora la cocarde blanche et arracha toutes les statues de Bonaparte. Paris n'a pas souffert du tout, les Alliés ont maintenu le plus grand ordre, et la garde nationale y monte la garde avec leurs troupes. Les villes de Bordeaux, Lyon, Dijon et beaucoup d'autres très importantes en France ont suivi l'exemple de Paris ; la ville de Lyon a offert quarante mille hommes à sa solde pour coopérer au rétablissement des Bourbon : des députés du midi de la France sont arrivé à Londres pour demander des armes et des munitions aux Anglais pour sécouer leur joug. La Vendée est en pleine révolte. Enfin, mon cher Bosson, tout va pour le mieux en France : Les troupes françaises commencent déjà à déserter Bonaparte, hier encore notre commandant de place a reçu la nouvelle officielle, que les Maréchaux Mortier, Marmont et Victor avaient arboré la cocarde blanche et avaient engagé leurs Corps d'armée à en faire autant ; ils ont amené cinquante mille hommes avec eux qui se trouvent a-présent à la disposition du Sénat et des Alliés. On croit que Bonaparte s'est retiré du côté de Metz en Lorraine, son armée est évaluée au plus à quarante mille hommes, ce qui est bien peu de chose en comparaison des troupes qu'il a à combattre. Toutes les armées tant autrichiennes, russes, prussiennes qu'anglaises, espagnoles &cc ont arrêté leurs marches, dans l'espérance que toute la France se rendra à l'invitation du Sénat de reconnaître les Bourbon. Encore une chose que j'oubliais, c'est que les Alliés ont garanti l'intégrité de la France, c'est-à-dire qu'elle serait comme elle était au moment de la révolution, ou même plus grande qu'alors. On ne peut pas assez vanter le désintéressement que les Puissances coali-

sées ont montré ; c'est aussi par la qu'ils se sont attaché les Français. A Paris on entend que vive nos libérateurs, vive Aléxandre &cc. Ce que je vous dis ici est très positif, je ne vous avance rien dans ma lettre qui n'ait parru dans des bulletins officiels, ou que j'aye vû dans le moniteur, qui nous est déjà revenu de Paris, je me croirais véritablement heureux, si je suis le premier à vous apprendre ces bonnes nouvelles. Malgré que j'ay eu bien du plaisir en les apprenant, je crois que le votre doit encore être plus grand à cause de l'attachement que vous témoinez à si juste titre à la famille de nos respectables Rois de France. Mes compliments à votre femme et à votre aimable fille.

Votre tout dévoué

CHARLES VON DER WEID.

P : S : j'oubliais de vous parler de mes montagnes mais je n'ai pas le tems d'y penser à présent. »

Voici maintenant un second document qui se rapporte directement à l'Histoire de Pauvre Jacques.

Dans notre étude sur Jacques nous disions (Chapitre XII. *Au soir de la vie. La Séparation*). « Une modique pension leur est payée (à Jacques et Marie-Françoise) jusqu'en 1830 par les Bourbons en reconnaissance de leur dévouement à Madame Elisabeth ».

L'écrit qu'on va lire semble être le brouillon ou le double de la supplique adressée par Jacques à Louis XVIII. Jacques se sera sans doute adressé à quelque tabellion, à quelque ami complaisant qui aura rédigé ces lignes. On en remarquera le style solennellement ampoulé qui est bien de l'époque et fait songer à certaines « oraisons » décorées de papiers coloriés qu'on retrouve parfois clouées aux poutres des charpentes, dans de vieilles maisons.

« Sire !

Sire

« Mémoire à S. M. le Roy Louis 18.

« Rappelé par la divine Providence et le vœu général des Français, au Trône de vos illustres ancêtres, Votre Majesté y paroît comme un Salomon pour rendre la Justice

à qui elle est dûe et guérir selon toute la magnanimité de votre âme et la bonté connue de votre cœur royal, les playes faites à vos fidèles sujets par la plus désastreuse des révolutions. Animé de la plus parfaite confiance, — Votre très fidèle Serviteur, Jacques Bosson du Canton de Fribourg en Suisse vient se Jeter aux pieds de Votre Majesté et lui représente très humblement qu'étant, à la funeste époque des malheurs de votre auguste famille, — régisseur de la vacherie que S. A. R. Madame Elizabeth de France prenoit plaisir à entretenir à sa petite maison du grand Montreuil à Versailles, il fut obligé de sacrifier au delà de 3000 francs qui étoit tout le patrimoine de ses pères, pour l'entretien de cette vacherie pendant près d'un an, sans avoir reçu aucune indemnité, indépendamment de son salaire qu'il a perdu pendant ce temps de trouble — Jusqu'au moment où la nation fit vendre ce bétail, — Qu'ayant retiré et logé chez lui dans le petit Montreuil un Seigneur inconnu, attaché à la personne sacrée du Roi votre infortuné frère, sous le nom de Comte de Colbert, que Mde. La Baronne de Macon lui avoit envoyé pour sauver la vie à cet illustre personnage ; Que victime de son dévouement et de son attachement pour votre Auguste famille, son Epouse à laquelle S. A. R. Mad. Elizabeth l'avoit uni par les liens du mariage, fut jetée dans les prisons où elle auroit péri et succombé sous le poids de l'infortune sans les soins de Mr le Monnier médecin de votre trop infortuné frère Louis XVI. Qu'enfin ayant arraché son épouse, comme par miracle, des mains des assassins et étant rentré dans ses foyers, il n'a cessé d'arroser de ses larmes son pauvre pain, fruit de ses peines et de ses sueurs, et d'adresser des vœux à l'Etre Suprême pour le rétablissement de votre Auguste famille. Qu'étant heureusement exaucé ; il ose supplier humblement Votre Majesté de vouloir bien se rappeler de la bonté que S. A. R. Madame Elizabeth, avoit eue de promettre une récompense à son épouse. Se voyant ainsi privé de tout il aime à esperer que Sa Majesté en considération de la Princesse

Son Auguste Sœur, voudra bien essuyer ses larmes en lui faisant assigner quelque indemnité et une pension via-
gere.

« Sire

« De Votre Majesté

« *Le très humble &cc.* »

En lisant ce document, on remarque que :

1^o Jacques se ruina pour entretenir la Vacherie de Montreuil, pendant une année.

2^o Il accueillit à Montreuil un seigneur « inconnu » (?) le Comte de Colbert.

3^o Marie-Françoise fut réellement emprisonnée.

4^o Elle fut soignée et assistée par M. Le Monnier, médecin de Louis XVI. (Nous avons cru que Le Monnier était un voisin de Madame Elisabeth de France à Montreuil et l'initia aux sciences naturelles).

5^o Le nom primitif de Boschung est totalement perdu, puisque Jacques s'appelle, lui-même, Bosson.

Les deux écrits que nous venons de présenter aux lecteurs ne permettent pas, il est vrai, de faire la lumière sur toutes les phases demeurées obscures de la vie du Pauvre Jacques.

Ils méritaient toutefois, d'être publiés et, au nom de tous les amis connus ou inconnus du bon Jacques Bosson, nous remercions son très sympathique descendant d'avoir bien voulu confier ces papiers de famille aux *Annales fribourgeoises*.